

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PAR AUDIOCONFERENCE DU BUREAU DIRECTEUR EXCEPTIONNEL DU 26 MARS 2020

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (7)

Michel EDIAR (Président)
Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général)
Mathieu LEMERCIER (Trésorier)
Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe)
Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe)
Valérie BERGER-CAPBERN
Thierry VERMEERSCH

Membres invités (2)

Benjamin CLEMENT-AGONI Sylvie MARCHESIN

Membre de droit :

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Marie-Claudine PERRIN

Le Président ouvre la séance à 20h00 et propose de traiter les différents points de l'ordre du jour.

1. Approbation des comptes rendus

- Le compte-rendu du Bureau directeur du 05/03/2020 est adopté à l'unanimité.
- Le compte-rendu du Bureau directeur exceptionnel du 16/03/2020 est adopté à l'unanimité.

2. Calendriers des compétitions 2020 et 2021

Le Secrétaire général présente au Bureau directeur les différentes demandes de report des compétitions du premier semestre 2020 au vu du contexte actuel de confinement dû au Covid-19.

- Pour les 3 Jours de Pâques en Bourgogne, l'organisateur propose de reporter ses compétitions les 10, 11 et 12 juillet 2020. Les autres organisateurs de compétions nationales pédestres du groupe B sont favorables à un report en 2021, Corrèze CO proposant pour sa part de décaler sa candidature relative au CFRS, CFMD et CFC à 2022. La position des organisateurs du CFLD, CF relais de catégorie devrait être connue sous une semaine.
- Le Bureau directeur propose donc de valider le report en 2020 des 3 jours de Pâques et le glissement des compétitions nationales pédestres du groupe B ou VTT du premier semestre 2020 sur le premier semestre 2021, de façon à capitaliser sur le travail déjà fait. Il mandate Sylvie MARCHESIN et Benjamin CLEMENT-AGONI pour :
 - . Notifier ce report aux organisateurs et revoir avec eux un ajustement des dates de 2021.
 - . Voir avec le TAD et l'ACA pour connaître leur position (maintien ou report sur 2022) concernant la Nationale de printemps qu'ils avaient proposée pour 2021, sachant que l'ACA nous avait récemment fait part de difficulté d'accès au site envisagé.
- Pour donner suite à cette étude, un vote, par voie électronique, sera soumis au Comité directeur dans une semaine environ.

Le Président soumet au Bureau directeur que la FFCO recense et centralise les informations pour tous les préjudices financiers dus à cette crise sanitaire, afin de pouvoir faire remonter l'information au CNOSF.

Le Bureau directeur propose donc de demander à tous les clubs, un récapitulatif des dépenses engagées, pièces justificatives à l'appui (factures acquittées), dans le cadre des manifestations annulées en mars/avril/mai/juin 2020. Ce recensement ne préjuge en rien d'une possibilité de dédommagement, sachant par ailleurs que l'assurance fédérale ne couvre nullement le risque de perte d'exploitation.





3. Report de l'Assemblée Générale FFCO et approbation des comptes

Suite à l'annulation de l'Assemblée Générale FFCO prévue le 21/03/2020, le Président informe le Bureau directeur que si l'Assemblée Générale ne se tient pas avant le 30 juin, il est nécessaire de faire une demande de report de l'approbation des comptes. Au vu des délais à respecter pour la tenue d'une AG et du fait que l'état d'urgence sanitaire est déjà prévu jusqu'à fin mai, le Bureau directeur propose de reporter l'Assemblée Générale ordinaire aux dates de l'Assemblée Générale élective, soit le 21/11/2020, après avoir fait cette demande de dérogation de report de l'approbation des comptes.

Le Président précise également que, même si le Président du CIO a annoncé le report des Jeux Olympiques en 2021, il est bien notifié que les membres du Comité directeur sont élus pour quatre ans quelle que soit la date des JO.

4. Site internet: médiation avec SEVANOVA

Le Secrétaire général présente au Bureau directeur la proposition reçue de SEVANOVA suite à la médiation. Le Bureau directeur prend acte de la réponse de SEVANOVA et du constat qu'il n'y a pas d'évolution suite à la médiation. Le Secrétaire général va reprendre contact avec l'avocate de la FFCO, pour envisager de la suite à donner à cette réponse,

mais également se renseigner auprès des différentes fédérations ayant travaillé avec SEVANOVA et mentionnées par celui-ci.

Le Bureau directeur reste en attente de plus d'éléments pour statuer sur ce sujet.

5. Calendrier international Haut Niveau

Le Président et le DTN demande au Bureau directeur de se positionner par rapport au calendrier international du Haut Niveau, sachant qu'une réunion du Council de l'IOF est prévue les 3 et 4 avril pour réfléchir au sujet. Après réflexion, la FFCO est favorable à l'absence de compétitions internationales jusqu'au 31 juillet, au report de celles-ci à l'automne 2020, avec priorité aux compétitions seniors, mais pas à l'annulation. Le Bureau directeur acte que le Président va faire réponse en ce sens à l'IOF.

6. Questions diverses

- **Report des CFC en 2021 :** le Bureau directeur valide le fait que les clubs qualifiés pour le CFC 2021 seront les mêmes que pour les CFC 2020, qui a été annulé.
- **Service civique :** le Bureau directeur prend note que le Secrétaire général doit signer un avenant qui atteste que la personne en service civique est bien en télétravail, ainsi que de la réception d'un nouvel avenant qui accorde à la FFCO un service civique de 6 mois lié au sport-santé.
- Activités d'orientation pendant le confinement : suite à la suggestion de Yann Richard, Président de la ligue Pays-de-la-Loire, la fédération via sa page Facebook, va relayer les initiatives des structures proposant des exercices à faire chez soi. L'idée étant de pouvoir proposer des exercices tous les jours pendant le confinement.
- WOD 2020 : Le Bureau directeur décide d'annuler les WOD de mai 2020 au niveau fédéral.

Fin de réunion à 21h40

Le Président Michel EDIAR Le Secrétaire général Jean-Philippe STEFANINI

